

P.V JURY D'APPEL N° 01 EN DATE DU 10/01/2018

Étaient présents: BENZERDJEB.A. – BENARBIA .M.

Ordre du jour : Clémence

AFFAIRE N°01 : Clémence W.C.B.O.S:

- Vu la lettre d'appel du club **W.C.B.Oued Sly** concernant la suspension du terrain selon P.V C.R.Q.D N°03 affaire N°09
- Après étude du dossier.
- Vu le paiement des droit de clémence
- Vu le paiement de la sanction financière.
- Vu les règlements généraux F.A.H.B.

DECISION

- Appel recevable dans la forme et dans le fond.
- Le C.S.A W.C.B.O.S est autorisé a joué sur son propre terrain.

AFFAIRE N°02 : Clémence E.S.O.F:

- Vu la lettre d'appel du C.S.A **E.S.O.F** concernant la suspension du manager MENDIL .M. N°Lic 234 saison sportive 2016-2017.
- Vu le paiement du droit d'Appel
- Vu l'absence du staff technique du C.S.A E.S.O.F
- Vu que le concerné a purgé plus de la moitié de la peine.
- Vu les règlements généraux F.A.H.B.

DECISION

- Appel recevable dans la forme et dans le fond.
- Le manager MENDIL .M. est autorisé à exercer sa fonction en qualité de staff technique.

Secrétaire de séance
BENARBIA .M.

LE PRÉSIDENT DU JURY D'APPEL
BENZERDJEB .A.